



# Conseil Municipal du 11 décembre 2023

## PROCES-VERBAL

### ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023

Finances – Administration Générale – Personnel

Convention avec le Centre de Gestion pour la réalisation de la paie ;

Décision modificative sur le budget lotissement ;

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Clôture du lotissement Vallée Verte ;

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Association les P'tits Loups / Anim'Jeunes : Bilan 2023 et versement de la participation de la commune

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Tarifs de location des salles communales au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Voirie et chemins ruraux

Questions diverses *Compte-rendu des commissions intercommunales*

*Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation*

*Calendrier des réunions*

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Saint-André-Goule-d'Oie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Maire.

Date d'affichage et de publication de la convocation : 5 décembre 2023

Présents : DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, DAHERON Wilfried, ALLIN Nicolas, COLONNIER Richard, JOSSET Nicole, LAGET Steven, METAYER Stéphane, RAGON Claudine, ROUSSELOT Catherine

Absents excusés : ARRIVE Benjamin *pouvoir à Wilfried DAHERON*, BERNARD Emeline *pouvoir à Anthony CARTEAU*, BOUDAUD Christina *pouvoir à Natacha FONTENY*, BREMAND Géraldine *pouvoir à Claudine RAGON*, Angéline BARRETEAU, Laurent VINET

Monsieur Richard COLONNIER est désigné secrétaire de séance.

Membres en exercice	Présents	Votants	Quorum
19	13	17	10

Monsieur le Maire après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance

### Approbation du procès-verbal de séance du 6 novembre 2023 :

Le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil Municipal avec l'ordre du jour et la convocation, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à formuler.

En l'absence de remarques, **le procès-verbal est adopté à l'unanimité**

## 68-2023 / OBJET Convention avec le Centre de Gestion pour la réalisation de la paie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil, que le Centre de Gestion assure depuis de nombreuses années la prestation de confection de la paie pour notre commune.

La convention se termine le 31 décembre 2023 et il convient de conclure une nouvelle convention pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite d'une durée maximum de 5 années, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des modalités de cette convention et après en avoir délibéré à l'unanimité.

- ✓ **APPROUVE** ladite convention à intervenir entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vendée pour la prestation paie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette dernière ainsi que tous les documents à intervenir dans cette affaire.

## 69-2023 / OBJET DM1 Lotissement Les Chaumes

Monsieur le Maire explique qu'une décision modificative est nécessaire sur le budget lotissement Les Chaumes afin de passer les écritures de stocks.

Il présente ensuite la décision modificative correspondante :

OPÉRATION	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT BUDGET	DECISION MODIFICATIVE	BUDGET APRES DM
<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>					
Réelle	7015	Vente de terrains	221 622,01 €	-31 000 €	190 622,01 €
Ordre - 042	71355	Stock final 2023	200 000,00 €	+31 000 €	231 000,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES</b>				<b>0</b>	
OPÉRATION	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT BUDGET	DECISION MODIFICATIVE	BUDGET APRES DM
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
Ordre - 040	3555	Stock final 2023	200 000,00 €	+31 000 €	231 000,00 €
<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
Réelle	1641	Emprunt organisme prêteur	200 000,00€	+31 000 €	231 000,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>				<b>0</b>	

Et demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur la décision modificative qui vient de lui être présentée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- ✓ **ADOpte** la décision modificative n°1 sur le budget lotissement Les Chaumes

Autres points abordés :

- Retour sur le Carrefour des Maires  
Monsieur le Maire a notamment participé à un atelier sur les problèmes de recrutement dans le domaine du service à la personne : soin, petite enfance, accueil, un autre sur les difficultés que rencontrent les collectivités pour être assurée et d'autres sur la politique zéro artificialisation des sols et sur la CVAE.
- Installation classée GAEC Merlet La Touche Bertrand à Vendrennes. : modification de 112 à 150 vaches allaitantes et de 56 à 75 bovins à l'engraissement. Modification du plan d'épandage quelques parcelles à la Brossière.

## Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Points abordés :

- Restitution de la commission affaires scolaires - affaires sociales du 20/11/2023
- Restitution du comité de gestion du restaurant scolaire du 4 décembre 2023
- Lecture du courrier qui sera adressé prochainement aux parents utilisateurs du restaurant scolaire

## Aménagement – Urbanisme – Environnement :

## 70-2023 / OBJET Clôture du Budget annexe lotissement de la Vallée Verte

Monsieur Francis GUERY, adjoint en charge de ce dossier explique que les opérations et les ventes du lotissement « La Vallée Verte », budget ouvert en 2021, sont désormais achevées. Il propose la clôture budgétaire et comptable de ce budget annexe.

Le résultat sera déterminé au vu du compte administratif et du compte de gestion 2023. Il pourra alors être transféré au budget principal de la commune en 2024.

Puis Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis, celui-ci après en avoir délibéré à l'unanimité

- ✓ **ACTE** l'achèvement des opérations et des ventes du lotissement La Vallée Verte ;
- ✓ **DECIDE** de la clôture du budget annexe correspondant ;
- ✓ **DIT** que le résultat, une fois déterminé sera transféré au budget principal 2024.

Autres points abordés :

- Restitution des phases 1 et 2 du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie ;
- Point sur la rencontre avec M Dupin pour l'aménagement des cuisines de la future salle ;

URBANISME (DOSSIERS DEPOSES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL) :

Demandeur		Projet	Adresse
JOUBIER Gérard	PC 020	Construction d'une maison d'habitation	9 rue des Chaumes
RIGAUDEAU Thomas	PC 021	Construction d'une maison d'habitation	10 rue des Chaumes
VINET Jean-Pierre et Régine	PC 1M02	Construction d'une maison d'habitation	Lot 9 Vallée Verte
BOUCHIERE Stéphane	DP 075	Peinture des volets	3 rue de la Madone
SIBEL ENERGIE	DP 076	Panneaux photovoltaïques	102 La Racinauzière
LEVEAU Samuel	DP 077	Ravalement façades	102 La Porcelière
LEVEAU Samuel	DP 078	Ravalement façades	103 La Porcelière
LEVEAU Samuel	DP 079	Ravalement façades	105 La Porcelière
BRISSEAU René-Pierre	DP 080	Remplacement de la clôture existante et portail	12 Rue de la Madone
DALLET Jacky	DP 081	Coupe de la haie de lauriers existants et mise en place d'une clôture poteaux et lisses bois	17 La Milonnaire
JLM VOLAILLES	DP 082	Pose de panneaux photovoltaïques	30 La Guierche

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

<b>71-2023 / OBJET</b>	<b>Association les P'tits Loups (Anim' Jeunes) - Bilan 2023</b>
------------------------	---

Madame Natacha FONTENY, adjointe en charge de ce dossier explique que l'Association les P'tits loups a présenté en commission le bilan financier des activités conduites en 2023

Les animations proposées ont été les suivantes :

Repas de Noël, sortie à L'autre Usine, séjour d'été, repas dinatoire, pool party.

La participation demandée à la commune est de 2 151,45 €. Mme FONTENY rappelle qu'il avait été prévu au budget la somme de 2 500 € et Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette subvention.

Celui-ci après en avoir délibéré à l'unanimité.

- ✓ **DECIDE** de verser la somme de 2 151,45 € à l'Association « les P'tits Loups ».
- ✓ **CHARGE** Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe, de mettre en œuvre ce versement.

Autres points abordés :

- Restitution de la réunion bibliothèque du 13 novembre
- Restitution de la commission enfance-jeunesse-culture du jeudi 30 novembre
- AG Lutinous
- Préparation de la distribution des colis de Noël

Communication – Associations – Sports – Loisirs

<b>72-2023 / OBJET</b>	<b>Tarif de location des salles pour 2024</b>
------------------------	---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ✓ **DECIDE** de fixer comme suit l'ensemble des tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

salles	Habitants de la commune	Habitants hors commune	Associations
<b>Salle des mésanges</b> (80 personnes) 1 journée	170 €	250 €	L'ensemble des salles est mis à disposition gratuitement des associations pour leurs activités et manifestations
Le 2 <sup>ème</sup> jour consécutif	90 €	125 €	
<b>Salle multi associations</b> (50 personnes)	120 €	180 €	
Le 2 <sup>ème</sup> jour consécutif	88 €	120 €	
<b>Salle du logis</b> (50 personnes)	120 €	180 €	
Le 2 <sup>ème</sup> jour consécutif	88 €	120 €	
Préparation salle la veille en cas de disponibilité	50 €	50 €	
<b>Vin d'honneur</b> pour toutes les salles	50 €	65 €	
<b>Arrhes</b> pour toutes les salles sauf pour les vins d'honneur	25 €	25 €	
<b>Forfait chauffage</b> (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	20 €	20 €	
Jour(s) suivant(s) par jour	20 €	20 €	
<b>Salle du Logis</b> * possibilité de changement de salle, si une réservation de la salle de dernière minute est effectuée pour le vin d'honneur suite à une sépulture	Mise à disposition de la salle de 8H à 18H en semaine et concernant des activités à but non lucratif menées par des entreprises individuelles ou des auto-entrepreneurs, selon disponibilité*, pour 2 heures. 2 heures : <b>25 €</b> Une ½ journée (4 heures) : <b>50 €</b> La journée : <b>120 €</b>		
Forfait ménage de l'ensemble des salles	Un forfait de 150 € sera encaissé par la collectivité si les salles ne sont rendues propres et nécessitent une intervention des services techniques		
Forfait poubelle pour l'ensemble des salles	Un forfait de 15 € sera encaissé par la collectivité si un dépôt supplémentaire de sacs est effectué en dehors de la poubelle mise à disposition		

#### Autres points abordés :

- Photos du City Stade ;
- Vendée Terre de Sports et activités prévues à l'école pendant la semaine Olympique et Paralympique ;
- Déroulement des vœux 2024.

### Voirie et chemins ruraux

#### Points abordés :

- Chiffrage estimatif des travaux présentés lors de la précédente réunion ;
- Reprise de la voirie virage Croix Charrette ;
- Restitution du CTE SyDEV du 28 novembre 2023.

### Questions diverses

#### Compte-rendu des commissions intercommunales :

**Commission « Tourisme, politique du sport et équipements sportifs » 26 novembre : restitution par Richard Colonnier**

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance, dans le cadre de sa délégation.

Date	Numéro	objet	Tiers	HT
13/11/2023	79-2023	SPS déconstruction bâtiments avicoles	MSB	565,00 €
13/11/2023	80-2023	Terreau	EDP	168,99 €
16/11/2023	81-2023	Etude matériel cuisine	FCS	1 250,00 €
23/11/2023	82-2023	Chariots rangement des tables	Manutan	1 131,24 €
24/11/2023	83-2023	Bi-couche parking rue de la paix	Sofultrap	2 371,50 €
24/11/2023	84-2023	Petit équipement pour atelier	Wurth	264,92 €
27/11/2023	85-2023	Boîtier connexion informatique	APSSI Group	850,85 €
27/11/2023	86-2023	Câblage HDMI salle du Conseil	Puissance PC	608,04 €
01/12/2023	87-2023	Panneaux d'information entrée de bourg	Guérin	980,00 €
01/12/2023	88-2023	Clé passe général pour Dominique K	Caillet	73,68 €
04/12/2023	89-2023	Vidéoprojecteur mobile	Puissance PC	502,73 €
07/12/2023	90-2023	Location nacelle	VLOK	403,20 €

Renonciation au droit de préempter


Titulaire du Bien	Parcelle (s)	Lieu	Acquéreur
MARTINS Elisabeth	ZN 254 (b)	48 La Brossière 85250 SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Florian GAUTRAIS Les Herbiers
SCI L'OREE DE LA FORET	YP 150 AB 1064 AB 1066	2 rue Amaury Duval 85250 Saint André Goule d'Oie	SCI du pont Girouard St Fulgent

Conseils Municipaux 2024 à 20H

Lundi 15 janvier	Lundi 12 février	Lundi 11 mars	Lundi 8 avril	Lundi 6 mai	Lundi 3 juin
Lundi 1 <sup>er</sup> juillet	Lundi 9 septembre	Lundi 7 octobre	Lundi 4 novembre	Lundi 9 décembre	

**Levée de la séance à 23H**

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 14 décembre 2023

Le Maire : Jacky DALLET  	Le Secrétaire de Séance : Richard Colonnier 
--	---